

La sclérothérapie ou microsclérose est un traitement vasculaire à visée esthétique qui améliore l'apparence des varicosités (ou télangiectasies), ainsi que des veines réticulaires situées juste sous la peau.

## Principe de la sclérothérapie

La sclérothérapie consiste à injecter à l'aide d'une petite aiguille fine un produit sclérosant (sous forme liquide ou sous forme de mousse), à l'intérieur d'une veine dilatée. L'injection du produit va alors provoquer un durcissement progressif puis une destruction de la paroi veineuse par effet de fibrose, pour enfin faire disparaître la veine ou le vaisseau ciblé.



## À propos des produits sclérosants

Pour la sclérose des télangiectasies, le cabinet utilise de l'**aetoxisclérol**. Il s'agit d'un produit sclérosant à base de **lauromacrogol**, un agent couramment utilisé en médecine vasculaire pouvant provoquer des effets indésirables fréquents après injection :

- toux
- migraines
- troubles visuels
- gêne respiratoire

Ces effets sont généralement bénins et disparaissent au bout d'une trentaine de minutes.

**Afin de mieux anticiper ces réactions, il est conseillé d'attendre environ 15 minutes après le geste avant de repartir ou de venir accompagné.e le jour de votre rendez-vous, pour éviter de prendre le volant juste après séance.**

## Déroulement du soin

Avant toute injection, une première consultation est planifiée pour effectuer un bilan clinique et consulter le dernier examen échodoppler réalisé en amont. Le cabinet peut réaliser si nécessaire un échodoppler pour obtenir une imagerie récente du réseau veineux à traiter.

## Les précautions

### AVANT LA SÉANCE

- **Ne pas prendre d'aspirine ou d'anti-inflammatoire 48 heures avant votre séance.**
- **Prévoir le jour de l'examen des vêtements amples et confortables** pour éviter toute pression sur les points d'injection après la séance.
- En cas d'hypersensibilité ou tendance au malaise vagal, **prévoir d'être accompagné.e le jour du rendez-vous.**



Signaler à l'équipe tout changement de traitement.



Soin interdit pendant la grossesse et l'allaitement.



Pas d'exposition au soleil



Ne pas utiliser d'autobronzant.

### PENDANT LA SÉANCE

Le médecin vasculaire prépare les seringues et le produit sclérosant en présence du patient. Les injections se déroulent par la suite en position allongée durant une dizaine de minutes environ. Les zones traitées sont ensuite recouvertes d'un pansement, puis le patient reste allongé quelques minutes avant de repartir du cabinet. Ceci, afin de laisser le temps aux effets secondaires ou indésirables induits par le produit de s'estomper.

### APRÈS LA SÉANCE

- **Éviter toute activité sportive et intensive durant 48 heures.**
- **Ne pas exposer la zone traitée au soleil durant 2 semaines.**
- **Des bas de compression peuvent être prescrits selon les recommandations du médecin vasculaire.**

## Effets secondaires (fréquents)

- Bleus (ecchymoses)
- Marques brunes (pigmentation) et pigmentation résiduelles
- Cordon induré le long de la veine traité plus ou moins sensible, correspondant au processus d'inflammation de la sclérose. En cas de douleurs, le médecin vasculaire pourra vous prescrire un gel anti-inflammatoire et un antalgique pour limiter l'inconfort.

Retrouvez la liste complète des effets secondaires dans notre espace *Angiologie* sur [www.laserter.fr](http://www.laserter.fr).

## Contre-indications

La sclérothérapie peut être contre-indiquée pour les personnes concernées par les cas suivants :

- **personne porteuse d'une malformation cardiaque**  
(Foramen ovale perméable)
- **antécédents d'accidents thromboemboliques**  
(thrombose, embolie pulmonaire, accident vasculaire ischémique récent)
- **personne à risque cardiovasculaire élevé en raison de sa génétique**
- **allergie aux produits sclérosants**
- **infection active ou aiguë**
- **troubles neurologiques**
- **grossesse et allaitement**
- **antécédent de chirurgie de moins de 3 mois**

## Informations réglementaires

Afin que votre rendez-vous puisse se dérouler dans les meilleures conditions, merci de prendre connaissance des réglementations du cabinet :



Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas venir au cabinet accompagné.e de vos enfants.



Les animaux ne sont pas autorisés au sein de la Clinique.



Les patient.e.s mineur.e.s doivent obligatoirement être accompagné.e.s d'un représentant légal (membre de la famille).



La sclérothérapie esthétique ou microsclérose est un acte médical à visée uniquement esthétique qui n'est pas pris en charge par l'assurance maladie (à ne pas confondre avec la sclérothérapie à visée médicale).

**Pour toute question sur ce traitement  
contactez le secrétariat médical :**